

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 1481

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE PARIS

Ventes et cessions

329 815 070 RCS Paris.

R.B.A..

Forme : Société anonyme.

Capital : 300000.00 EUR.

Adresse : 5, rue de Prony, 75017 Paris.

Précédent propriétaire : 810 583 401 RCS Paris. **GROUPE RBA 2.**

Oppositions : Article L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : R.B.A. Forme : Société anonyme Adresse du siège : 5 rue de Prony 75017 Paris Capital : 300000.00 EUR Numéro unique d'identification : 329815070 Lieu d'immatriculation : Paris. Société absorbée : GROUPE RBA 2 Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 5 rue de Prony 75017 Paris Capital : 1974990.00 EUR Numéro unique d'identification : 810583401 Lieu d'immatriculation : Paris. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 6068029.00 EUR - passif de 109641.00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : Le rapport d'échange des droits sociaux est fixé à 0,7541 action de la Société RBA pour 1 action de la Société GROUPE RBA 2. En conséquence, pour rémunérer l'apport effectué par la Société Absorbée, la Société Absorbante procédera à une augmentation de capital d'un montant nominal de 298.000 euros qui seront attribuées aux associés de la société absorbée Afin de ne pas détenir ses propres actions, la société absorbante procédera à l'issue de la réalisation de la fusion, à une réduction de capital d'un montant de 299.988 euros correspondant à la valeur nominale des actions auto-détenues et immédiatement à leur annulation. Montant prévu de la prime de fusion : 5.660.428 euros. . Date du projet commun de fusion : 16.02.2026. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société R.B.A. : 23.02.2026 (au greffe du tribunal de commerce de Paris). Pour la société GROUPE RBA 2 : 23.02.2026 (au greffe du tribunal de commerce de Paris)..